

**Assez de mépris ! Assez d'autoritarisme !
Assez de répression !**

**Retrait de la loi «travail» !
Imposons des droits nouveaux !**

70% de la population est opposée à ce projet, et pourtant le gouvernement persiste. Isolé jusque dans son propre camp, il ne parvient pas à obtenir une majorité à l'Assemblée nationale le contraignant à passer en force à grands coups de 49-3. Les puissantes mobilisations, manifestations et grèves unitaires ont obligé le gouvernement à proposer, du bout des lèvres, quelques modifications au projet de loi. Mais le compte n'y est pas ! L'esprit même de ce texte est inacceptable. Les seuls responsables de cette situation sont le gouvernement et Medef qui avancent main dans la main pour imposer une loi de recul social sans précédent !

Plutôt que mépriser, calomnier, réprimer les opposants à la loi travail et les travailleuses et travailleurs en grève, il faut retirer ce texte ! Une fois retiré, des négociations doivent s'ouvrir avec comme base de discussion les propositions des organisations syndicales opposées à la loi travail.

La «loi travail », répond aux exigences des grands patrons du Medef de baisser le coût du travail, d'assouplir les critères du licenciement économique, d'étendre « les accords pour travailler plus et gagner moins » au prétexte de préserver l'emploi et la compétitivité avec une hausse du temps de travail et baisse de la rémunération.

Les seuls responsables de cette situation sont le gouvernement et le Medef qui, main dans la main, veulent imposer une loi de recul social sans précédent !

La négociation collective serait dévoyée et les syndicats contournés, grâce au référendum d'entreprise et à la possibilité de mandater un salarié pour négocier un accord en l'absence de représentant syndical. Ce serait un affaiblissement de la démocratie sociale en laissant les salariés sous la pression de l'employeur.

L'essence même de ce projet de loi c'est que chaque employeur pourra «faire sa loi» comme il le voudra dans l'entreprise.

La CGT réaffirme avec force que l'augmentation immédiate des salaires et la réduction du temps de travail sont des solutions pour retrouver la croissance et sortir de la crise !

.../...

**Mardi 14 juin : tous en grève
et à la manifestation nationale !**

CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - UNL - FIDL

13h00 - Place d'Italie



Nous avons besoin d'un code du travail protecteur avec des droits nouveaux pour une réelle sécurisation des parcours professionnels.

Le droit au travail est un droit constitutionnel, le garantir nécessite non pas d'abaisser les garanties collectives, mais **d'élargir le droit du travail aux enjeux d'aujourd'hui** : l'hyper-précarisation du salariat, l'Ubérisation de l'économie, les salariés détachés, l'auto-entrepreneuriat, le portage salarial forcé, etc. ...

Une réforme du droit du travail, digne de ce nom, devrait plutôt viser à améliorer les conditions de vie, d'études, de travail des jeunes et des salariés.

Il est nécessaire de fortifier le code du travail pour lutter contre l'explosion de la précarité et la dégradation de la vie au travail. La flexibilité, il n'y en a que trop : 8 salariés sur 10

sont recrutés sur des CDD, pour une période de plus en plus courte. Il ne s'agit pas de réduire le code à une sorte de déclaration de principes ou de droits fondamentaux.

**Loi travail
Les syndicats
vous demandent votre avis !**

Une votation citoyenne va être organisée, dans les entreprises, les administrations les lieux d'étude... par les 7 organisations syndicales. Cette votation doit permettre à chacun de s'exprimer et s'engager dans l'action.

Venez donner votre avis !

Mobilisons-nous !

Cette loi doit être retirée !

Je soutiens la lutte contre la loi «travail» !

Je refuse que cette loi soit imposée par la force !

Je me syndique à la CGT !

Nom:

Prénom:.....

Age:.....

Adresse:

.....

Ville:.....

Code Postal:.....

Tél:.....

E-mail:.....

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 -
Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

Je suis solidaire

des grévistes,

je verse à la

solidarité financière !

Chèque à l'ordre de :

Solidarité CGT

Mobilisation Retrait Loi Travail

A renvoyer :

Confédération CGT – Service Comptabilité

263 rue de Paris

93 100 Montreuil

